

DAAD
France

Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

Bourses d'études et de recherche

EN ALLEMAGNE
2025/2026



DAAD

100

AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2025/2026 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne ou la coopération avec des partenaires allemands.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD France, en tant que représentant des établissements d'enseignement supérieur allemands en France, est de promouvoir les possibilités d'études et de recherche dans les universités, les universités en sciences appliquées (Hochschulen für angewandte Wissenschaften), les instituts de recherche et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne.

À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur nos programmes de bourses et sur le système d'enseignement supérieur allemand sur notre site web, à l'adresse www.daad-france.fr.

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles bourses le DAAD propose-t-il ?
- Quelle est la structure de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne ?
- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur allemand ?
- Comment préparer sa candidature, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'études peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 5) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

SOMMAIRE

I. PROGRAMMES DU DAAD	7
PROCÉDURES DE CANDIDATURE	8
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES	10
1. Bourse pour un cours de langue en Allemagne	
BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE À L'UNIVERSITÉ	12
2. Bourses pour étudiants non diplômés	
FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)	14
3. Bourses pour étudiants diplômés	
BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER	15
BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER – ARTISTES, MUSICIENS ET ARCHITECTES	16
4. Bourses pour doctorants et post-doctorants	
BOURSES DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE (2 À 12 MOIS)	18
BOURSES DE RECHERCHE DANS LE CADRE D'UNE CODIRECTION BINATIONALE OU D'UNE COTUTELLE DE THÈSE (7 À 24 MOIS)	19
BOURSES DE RECHERCHE POUR JEUNES CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ	20
BOURSES DE RECHERCHE DLR / DAAD	21
PRIME / DAAD	22
BOURSES DOCTORALES GSSP / DAAD	23
5. Réinvitations d'anciens boursiers	
RÉINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD	24
6. Bourses pour enseignants et enseignants-chercheurs	
PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALLEMAGNE (PEA) POUR PROFESSEURS D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE TITULAIRES	25
MISSIONS DE RECHERCHE	26
MISSIONS DE RECHERCHE POUR ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ	27
AIDES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT : PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES	28
SOUTIEN DE COLLOQUES DE SORBONNE UNIVERSITÉ, FACULTÉ DES LETTRES	29
MISSIONS D'ENSEIGNEMENT	30
7. Bourses pour groupes d'étudiants	
VOYAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS	31
STAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS	32

8. Autres

BOURSES EER HYDROGÈNE VERT / DAAD	33
IAESTE, STAGES SPÉCIALISÉS	34

II. PROGRAMMES BILATÉRAUX 35

PROCOPE	35
PROCOPE+	36
PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN.....	37
FRANCEMOBIL : ANIMATRICES ET ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES.....	38
OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)	39
UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)	40
BAYFRANCE (CENTRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BAVAROIS).....	42

III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE 44

PROGRAMME ERASMUS+	44
HORIZON EUROPE	46

IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT..... 47

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE (CIERA)	47
ALEXANDER VON HUMBOLDT-STIFTUNG (AvH).....	48
DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT (DFG).....	49
MAX-PLANCK-GESELLSCHAFT (MPG)	50
DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT LUDWIGSBURG (dfi).....	51
CENTRE MARC BLOCH.....	52
FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME	54
INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA/SHS	55
CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SUR LA FRANCE (FRANKREICHZENTREN).....	56

V. AUTRES..... 57

PROGRAMME DEUTSCHLANDSTIPENDIUM	57
ÉTUDES DE LONGUE DURÉE, MASTER ET THÈSE.....	58
POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE.....	59
POSTES D'ASSISTANT DE LANGUE FRANÇAISE DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND	60

VI. SUPPLÉMENTS 61

ADRESSES UTILES	61
MENTIONS LÉGALES.....	68

DAAD

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les Allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'agence nationale allemande pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du programme Erasmus+.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Égypte, Fédération de Russie, France, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Japon, Jordanie, Kenya, Mexique, Pologne, Royaume-Uni / Irlande, Tunisie, États-Unis / Canada, Vietnam.

Le bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur allemands en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs et des assistants d'enseignement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant les études et la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation.

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 58 32

✉ info-paris@daad.de

HEURES D'OUVERTURE :

- du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi de 10 h à 12 h.

Le service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences.

De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale etc.).

Notre service d'information peut également vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

Pour être reçu personnellement, il est nécessaire de convenir d'un rendez-vous à l'adresse quenstedt@daad.de ou par téléphone au 01 53 10 58 32.



PROGRAMMES DU DAAD

Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient domiciliés en France de façon permanente depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature.

Dans le cas contraire, ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine. En outre, il n'est pas autorisé de postuler parallèlement à un même programme du DAAD dans plusieurs pays.

Concernant les ressortissants étrangers résidant en France, candidats à une bourse de longue durée (plus de 6 mois), le diplôme d'études requis à une candidature doit par ailleurs avoir été obtenu en France au plus tard à la date d'entrée en vigueur de la bourse. Ce diplôme peut être en cours d'obtention au moment du dépôt de la candidature.

Les candidats de nationalité allemande peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français s'ils résident en France de manière permanente depuis 10 ans au minimum ou depuis au moins 5 ans s'ils ont un lien fort avec le pays de résidence (emploi à durée indéterminée, double-nationalité, séjour de longue durée ...). Les personnes intéressées résidant, à la date limite de dépôt des candidatures, depuis plus de 15 mois consécutifs en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

Les candidats à une bourse d'études de master, ayant déjà débuté leur master en Allemagne, ne sont pas éligibles.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les critères indiqués dans les appels à candidature. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler sa candidature ultérieurement.

Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter la date limite de dépôt de candidature précisée pour chaque programme.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet à la rubrique « Trouver un financement ». Les informations sur nos programmes de bourses et de subventions y sont régulièrement actualisées.

PROCÉDURES DE CANDIDATURE

Les notices d'information ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis le site Internet www.daad-france.fr, rubrique « Trouver un financement ».

Les dossiers de candidature doivent être ensuite complétés et envoyés en ligne via le portail de candidature.

ATTENTION

Pour la plupart de nos programmes, la candidature doit impérativement se faire via le portail de candidature du DAAD : www.mydaad.de en passant par la base de données des bourses www.funding-guide.de (disponible uniquement en allemand et en anglais).

Un guide d'aide à la candidature est accessible depuis le site du DAAD à Paris www.daad-france.fr rubrique « Trouver un financement ».

La liste ci-dessous vous aidera à trouver plus facilement la correspondance en allemand ou en anglais du programme auquel vous souhaitez postuler :

Bourses pour un cours de langue en université (p. 12 - p. 13)

Hochschulsommerkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

University Summer Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Formation d'experts franco-allemands PEA (p. 14)

Programme d'Études en Allemagne

Bourses d'études de master (p. 15)

Studienstipendien – Masterstudium für alle wissenschaftlichen Fächer

Study Scholarships – Master Studies for All Academic Disciplines

Bourses d'études de master – artistes, musiciens et architectes

(p. 16 - p. 17)

Studienstipendien – Master-/Aufbaustudium in den Fachbereichen Kunst und Architektur

Study Scholarships – Postgraduate Studies in the Field of Arts and Architecture

Bourse de recherche en Allemagne (2 à 12 mois) (p. 18)

Forschungsstipendien in Deutschland

Research Grants in Germany

Bourse de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou d'une cotutelle de thèse (7 à 24 mois) (p. 19)

Forschungsstipendien – Bi-national betreute Promotionen / Cotutelle

Research Grants – Cotutelle Doctoral Programmes (7 à 24 mois)

Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD (p. 24)

Wiedereinladungen für ehemalige Stipendiaten

Re-invitation Programme for Former Scholarship Holders

Stages d'enseignement pour professeurs d'histoire et géographie titulaires (PEA) (p. 25)

Missions de recherche (p. 26)

Forschungsaufenthalte für Hochschullehrende, Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler

Research Stays for University Academics and Scientists

Voyages et stages d'études pour groupes d'étudiants

(p. 31 - p. 32)

Studienreisen und -praktika für Gruppen von ausländischen Studierenden in Deutschland

Study Visits/Study Seminars and Practicals in Germany by Groups of Foreign Students

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

En règle générale, les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onSET attestant de leur niveau d'allemand et le joindre à leur dossier de candidature (www.onset.de). Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Les adresses électroniques des lecteurs peuvent être consultées à la rubrique « Qui sommes-nous ? » sur le site Internet du DAAD : www.daad-france.fr.

Les candidats peuvent également s'adresser aux Goethe-Institute en France (Paris et Nancy) et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre) ; le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 15 euros).

Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

1. Les bourses d'études

Le TestDaF Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt du dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onSET. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

2. Les bourses de recherche (à partir de 7 mois)

Les candidats doivent joindre un justificatif de la maîtrise de la langue de travail datant de moins de deux ans. À défaut, ils doivent passer le test de langue onSET. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

3. Les bourses de recherche (de 2 à 6 mois)

Un test de langue n'est pas nécessaire. Les candidats doivent cependant avoir pris contact avec leur établissement d'accueil pour s'assurer que la langue de travail (p. ex. allemand ou anglais) est maîtrisée avant le départ en Allemagne. Cette information doit figurer dans la lettre d'accueil.

Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont la possibilité de suivre gratuitement le cours d'allemand en ligne « DUO – Deutsch-Uni Online » avant l'entrée en vigueur de la bourse. Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse via le portail de candidature. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.deutsch-uni.com/daad.

Les boursiers de longue durée peuvent bénéficier par ailleurs d'un cours de langue intensif en Allemagne de 2 à 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

Adresses du Goethe-Institut en France

LYON

18, rue François Dauphin
69002 Lyon

☎ 04 72 77 08 88

✉ info-lyon@goethe.de

www.goethe.de/lyon

MARSEILLE

La Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin

13003 Marseille

☎ 04 95 04 96 35

✉ Stephanie.Kraemer@goethe.de

www.goethe.de/marseille

NANCY

39, rue de la Ravinelle
54052 Nancy Cedex

☎ 03 83 35 44 36

✉ info-nancy@goethe.de

www.goethe.de/nancy

PARIS

17, avenue d'Iéna
75116 Paris

☎ 01 44 43 92 30

✉ info-paris@goethe.de

www.goethe.de/paris

TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure
31014 Toulouse

☎ 05 61 23 08 34

✉ info-toulouse@goethe.de

www.goethe.de/toulouse

Autres établissements habilités

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence

☎ 04 42 21 29 12

✉ info@cfaprovence.com

www.cfaprovence.com

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre franco-allemand en
Bourgogne-Franche-Comté
29, rue Buffon

B.P. 32415

21024 Dijon Cedex

☎ 03 80 68 07 00

✉ info@maison-rhenanie-palatinat.org

www.maison-rhenanie-palatinat.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND NICE

20, Cours Jacques Chirac
06300 Nice

☎ 04 93 81 48 16

✉ info@ccfa-nice.fr

www.ccfa-nice.fr

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier

☎ 04 67 60 48 11

✉ maison-de-heidelberg.org/
contact/

https://maison-de-heidelberg.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

Europa Nantes

90-92, boulevard de la Prairie au Duc
44200 Nantes

☎ 02 40 35 39 43

✉ ccfanantes@gmail.com

www.ccfa-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE RENNES (CEFA)

35, rue Saint Melaine
35000 Rennes

☎ 02 99 63 41 97

✉ info@cefa-rennes.fr

centre-franco-allemand-rennes.fr

BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE À L'UNIVERSITÉ

Ces bourses sont destinées aux étudiants de licence, de master et aux doctorants de toutes disciplines qui souhaitent suivre en Allemagne l'un des cours de langue allemande (générale ou spécialisée) et de civilisation, organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands publics ou reconnus par l'État. Les instituts de langue associés aux universités peuvent également proposer des cours.

Les établissements qui participent à ce programme et les cours qu'ils proposent, peuvent être consultés via un moteur de recherche sur le site du DAAD à l'adresse suivante : www.daad.de/hsk-kursliste.

Les cours sont dispensés en langue allemande.

Les principaux critères de sélection sont les résultats scolaires et universitaires ainsi que la motivation des candidats indiquant, de manière convaincante, la nécessité de suivre un cours de langue en Allemagne au regard de leur projet d'études ou de recherche et en rapport avec la discipline étudiée.

Le DAAD procède à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

En règle générale, l'organisateur du cours propose un hébergement. A défaut, il peut éventuellement apporter son aide à la recherche d'un logement. Pour plus d'informations, les candidats sont invités à consulter la rubrique "Unterkunft" des cours (www.daad.de/hsk-kursliste) et à s'adresser directement, le cas échéant, à l'établissement.

La bourse (y compris le forfait de voyage le cas échéant) est versée directement par le DAAD à l'organisateur du cours. Après déduction du montant du cours et de l'hébergement (si choisi), l'organisateur du cours reverse, le cas échéant, la somme restante au boursier.

Un test de langue allemande correspondant au niveau minimum A1 du CECRL est requis au moment du dépôt de la candidature. Seuls les tests de langue onSET-Deutsch, TestDaF, DSH, DSD, telc Deutsch, ÖSD-Zertifikat, les certificats de langue du Goethe-Institut et le diplôme de l'« Abitur » (exclusivement pour les cours de langue spécialisés) sont acceptés. Le test de langue ne doit pas dater de plus d'un an au moment du dépôt de la candidature (y compris pour le DSH). Les certificats de langue à partir du niveau B2 ou TDN4, obtenu à toutes les parties de l'examen, peuvent dater de plus d'un an.

Les candidats, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne au moment de la candidature et de l'entrée en vigueur de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

La bourse pour un cours de langue n'est pas cumulable avec d'autres bourses du DAAD, attribuées pour la même période.

Dans le cadre de ce programme, les candidats ne peuvent bénéficier de la bourse qu'une seule fois.

Tout changement de cours, après le dépôt de la candidature, est exclu.

DURÉE DE LA BOURSE

18 jours min. de cours, entre juin et septembre 2025 en règle générale (5 jours de cours par semaine en moyenne, jours de voyage aller-retour non inclus), 25 heures min. de cours par semaine.
Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France,
- niveau minimum d'études requis : 2 années min. d'études supérieures validées, à l'entrée en vigueur de la bourse,
- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

Attribution forfaitaire de 1 192 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Assurance maladie, accident et responsabilité civile.
Les frais de voyage sont à la charge du boursier (forfait de transport pour les candidats de l'île de la Réunion).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Niveau minimum requis : A1 du CECRL au moment du dépôt de la candidature.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature à partir du 15 septembre 2024.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
✉ eudine@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

2 décembre 2024

Attention : seules les candidatures complètes (y compris les documents à joindre) seront prises en considération. Aucun document manquant ou complémentaire ne pourra être transmis ou téléchargé après le 2 décembre (23h59).

Les résultats sont communiqués jusqu'à la fin du mois de mars 2025.



FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)

Financé par le DAAD et organisé en coopération avec l'université de Bochum, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :
Étudiants germanistes LLCER et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2025/2026 en 2e année de licence.

- **Les étudiants de la filière LLCER** suivront à l'université de Bochum des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2e année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Un résumé des enseignements LLCER et LEA obligatoires dispensés à Bochum dans le cadre du PEA, est disponible sur notre site Internet.

Les étudiants, inscrits en double licence allemand-anglais, allemand-histoire, allemand-communication etc. ou ayant des enseignements transversaux ou optionnels nécessaires à la validation du premier semestre en France, sont invités à contacter leurs tuteurs en Allemagne afin d'organiser leurs études pendant le semestre à Bochum et d'obtenir les informations et les contacts pour le choix des enseignements supplémentaires qu'ils seront amenés à suivre en Allemagne. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France. Le DAAD et le tuteur se chargent, le cas échéant, de l'hébergement et de sa réservation.

DURÉE DE LA BOURSE

du 1er septembre 2025
au 31 janvier 2026.
Aucune prolongation n'est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

450 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être inscrit dans une université en France,
- 1ère année complète de la licence LLCER allemand ou de la licence LEA allemand / anglais (sessions 2025),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand
d'échanges universitaires
Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
✉ eudine@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 avril 2025



BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines (sauf artistes, musiciens et architectes) la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'obtenir le master ou de faire une spécialisation, sanctionnés par un diplôme en Allemagne ou en France.

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

DURÉE DE LA BOURSE

- a) 10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2025 pour les études de master ou une spécialisation sanctionnées par un diplôme en Allemagne, en fonction de la durée de la filière choisie. Veuillez noter qu'un cursus de master déjà commencé en Allemagne au moment de la date limite de candidature, ne peut pas être financé.,
- b) une année universitaire en Allemagne à partir du 1er octobre 2025 dans le cadre des études de master ou d'une spécialisation en France (1ère ou 2ème année, diplôme obtenu en France) ; une prolongation de la bourse est exclue.

MONTANT DE LA BOURSE

992 euros par mois.
Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- L'un des diplômes suivants :
- Licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
 - le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
 - la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2025.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janine Wenk
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 80
✉ wenk@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

2 décembre 2024



BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER – ARTISTES, MUSICIENS ET ARCHITECTES

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, communication visuelle, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, arts du spectacle, comédie musicale, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une université en sciences appliquées (Hochschule für angewandte Wissenschaften) en Allemagne. Les établissements doivent être publics ou reconnus par l'État allemand.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD, mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses de master ou de recherche en Allemagne, de toutes disciplines (voir pages 15 et 18).

NB : Pour ce programme, les candidatures sont déposées en ligne et sont traitées par notre siège à Bonn, qui organise la commission de sélection. Elles doivent être impérativement rédigées en anglais ou en allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2025. La bourse est attribuée pour la durée normale du cursus choisi (24 mois maximum). Lors de votre candidature, veuillez indiquer la durée pour laquelle vous souhaitez obtenir une bourse.

Veuillez noter qu'un cursus de master déjà entamé en Allemagne au moment de la date limite de candidature ne peut pas être financé.

MONTANT DE LA BOURSE

992 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- En règle générale, diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

- Arts plastiques, design, cinéma, communication visuelle, architecture, musique : connaissances de la langue d'enseignement selon les critères de l'établissement d'accueil,
- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,
- comédie musicale, performance studies, danse, chorégraphie : connaissances de base en allemand et de bonnes connaissances en anglais.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

1. Dossier de candidature à téléverser sur le portail de candidature.
2. Echantillons de travail à téléverser dans l'espace médias du DAAD.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janine Wenk

☎ 01 53 10 57 80

✉ wenk@daad.de

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat ST 24

Anna Keller, Julia Regel

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

☎ A. Keller : 0049 228 882 5711

☎ J. Regel : 0049 228 882 473

✉ keller@daad.de

✉ j.regel@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Arts plastiques, design, communication visuelle, cinéma : 11 novembre 2024
- Arts scéniques : 14 octobre 2024
- Musique : 26 septembre 2024
- Architecture : 25 septembre 2024



BOURSES DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE (2 À 12 MOIS)

Ces bourses sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche ou le complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

2 à 12 mois à partir d'octobre 2025.

MONTANT DE LA BOURSE

1 300 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- Master ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans à la date limite du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine,
- prolongation exclue.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol
Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 16 septembre 2024 (début du financement à partir de février 2025)
- 17 février 2025 (début du financement à partir d'août 2025)



BOURSE DE RECHERCHE DANS LE CADRE D'UNE CODIRECTION BINATIONALE OU D'UNE COTUTELLE DE THÈSE (7 À 24 MOIS)

Ces bourses sont destinées aux doctorants de toutes disciplines qui préparent une thèse en codirection binationale ou en cotutelle, souhaitant effectuer un ou plusieurs séjours de recherche en Allemagne, échelonnés sur trois années consécutives, dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 24 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

1 300 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- Master ou équivalent (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,
- contacts préalables avec l'institut de recherche allemand, la bibliothèque, les archives etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine (se renseigner auprès du DAAD).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

2 décembre 2024 (début du financement à partir d'octobre 2025)



BOURSES DE RECHERCHE POUR JEUNES CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec Sorbonne Université, le DAAD propose depuis 2017 un programme exclusif de bourses de mobilité réservé aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de Sorbonne Université. Le volet 1 de ce programme est destiné aux doctorants (et exceptionnellement aux post-doctorants), toutes disciplines, de Sorbonne Université, qui souhaitent effectuer un séjour de recherche de courte ou de longue durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand. Le projet de recherche ou complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

- Bourses de recherche en Allemagne de 2 à 12 mois :
 - 2 à 12 mois dans le cadre d'un doctorat,
 - 2 à 6 mois dans le cadre d'un post-doctorat.
- Bourses de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou cotutelle de thèse de 7 à 24 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

1 300 euros par mois.
Le cas échéant, prestations complémentaires.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être doctorant voire post-doctorant inscrit / rattaché à Sorbonne Université,
 - proposer un projet de recherche pertinent pour lequel le séjour en Allemagne serait une valeur ajoutée.
- Avoir l'un des diplômes suivants :**
- Master ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans à la date limite du dépôt de la candidature),
 - doctorat, pour un séjour de recherche post-doctoral de courte durée non diplômant (en règle générale jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
 - ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,

- avoir des contacts préalables avec l'établissement d'enseignement supérieur, l'institut de recherche, la bibliothèque, les archives etc. en Allemagne.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.
Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 81
✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Bourses de recherche en Allemagne de 2 à 12 mois :
 - 16 septembre 2024 (début du financement à partir de février 2025),
 - 17 février 2025 (début du financement à partir d'août 2025).
- Bourses de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou cotutelle de thèse :
 - 2 décembre 2024 (début du financement à partir d'octobre 2025).



BOURSES DE RECHERCHE DLR / DAAD

Le DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt) et le DAAD offrent des bourses, dans le cadre d'un programme, ouvert aux doctorants et aux post-doctorants hautement qualifiés ainsi qu'aux chercheurs confirmés, qui souhaitent réaliser des travaux de recherche et de développement approfondis sur des thématiques particulières, dans les domaines de l'aéronautique, l'espace, l'énergie, des transports et de la sécurité.

En tant qu'agence spatiale allemande, le DLR s'est vu confier par le gouvernement fédéral allemand la responsabilité de la planification à long terme et de la mise en œuvre du programme spatial allemand ainsi que de la représentation des intérêts allemands à l'international.

Plus de 10 000 personnes et près de 550 chercheurs invités sont employés dans les 55 instituts et installations du DLR répartis sur 30 sites en Allemagne.

Les appels à candidature sont publiés dans la rubrique DLR-DAAD Fellowships – Current Offers des pages d'accueil du DAAD et du DLR dans les domaines de recherche : Aeronautics, Space, Transportation, Energy, Security.

Information et candidature : www.daad.de/go/en/stipa50019749

DLR Current Offers:

www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/stipendien-finden/dlr-current-offers/

RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les procédures et les délais de candidatures sont communiqués aux intéressés à l'adresse ci-contre.

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Katrin Bußmeier

Referat ST43

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

☎ 0049 228 882 4532

✉ dlr-daad-program@daad.de

www.daad.de/dlr



PRIME / DAAD

Le DAAD offre, avec le concours du ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF), des possibilités de financement aux post-doctorants dans le cadre du programme « Postdoctoral Researchers International Mobility Experience » (PRIME).

Ce programme, qui a pour vocation de soutenir la mobilité des post-doctorants, prévoit non pas des bourses mais des postes temporaires rémunérés au sein d'un établissement d'enseignement supérieur allemand, destinés à de jeunes chercheurs hautement qualifiés de toutes nationalités et de toutes disciplines, qui envisagent de mener à long terme leur carrière professionnelle en Allemagne.

La subvention d'une durée de 18 mois comprend une phase de 12 mois à l'étranger et une phase de retour obligatoire de 6 mois en vue d'une réintégration dans le système universitaire allemand.

Au cours des douze mois à l'étranger, des séjours dans plusieurs pays ou dans plusieurs institutions scientifiques d'un même pays sont également possibles.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst

Referat ST43/PRIME

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

✉ prime@daad.de

www.daad.de/prime

*Appel à candidatures de mai 2025,
sous réserve de la disponibilité des
crédits.*

*Date limite de candidature :
29/08/2025.*



BOURSES DOCTORALES GSSP / DAAD

Le DAAD offre, dans le cadre de son programme de bourses doctorales GSSP (Graduate School Scholarship Programme), des possibilités de financement aux doctorants et aux jeunes chercheurs internationaux hautement qualifiés qui, selon l'école doctorale, ont validé un master ou un diplôme de fin d'études ou encore une licence dans des cas exceptionnels.

Ce programme a pour vocation d'encourager la mobilité des doctorants et des chercheurs internationaux qui souhaitent réaliser un projet doctoral dans une «Graduate School» au sein d'une université en Allemagne.

Le financement d'un montant de 1 300 euros mensuels, auquel s'ajoute une allocation de recherche annuelle de 460 euros, est, selon l'école doctorale, octroyé pour une durée de 4 ans.

La candidature est déposée directement auprès de l'école doctorale allemande partenaire qui nomme les candidats à une bourse en vue d'une candidature auprès du DAAD.

RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme, la liste des écoles doctorales partenaires, les procédures et les délais de candidatures sont communiqués aux intéressés à l'adresse ci-contre .

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Natalie Bursinski
Referat ST43 Research Fellowship Programmes
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
✉ gssp@daad.de
www.daad.de/gssp



RÉINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD

Le DAAD offre des possibilités de subventions à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de longue durée (à partir de 6 mois) en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

Les anciens boursiers qui travaillent en dehors du domaine de la recherche peuvent être réinvités en Allemagne pour y réaliser un projet de travail dans une entreprise ou une institution relevant des domaines économique, administratif, culturel ou des médias.

DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de 3 ans.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 2 000 à 2 150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de longue durée (6 mois au minimum),
- être rentré en France depuis au moins trois ans,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur, un institut de recherche allemand, dans une entreprise ou une institution,
- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil, une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

16 septembre 2024 (début du financement à partir de février 2025)



PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALLEMAGNE (PEA) POUR PROFESSEURS D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE TITULAIRES

Organisé dans le cadre d'une coopération entre le ministère français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Éducation du Land de Hesse, et financé par le DAAD, ce programme offre la possibilité aux professeurs d'histoire et géographie titulaires d'effectuer un mois de formation pratique et pédagogique en Allemagne. Durant cette période, leur remplacement est assuré par leur académie.

Ce programme vise à former les professeurs d'histoire-géographie à l'enseignement en langue allemande de leur discipline. Il s'adresse tout particulièrement aux professeurs souhaitant préparer une certification « DNL » (certification complémentaire d'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique), en vue d'enseigner notamment dans les sections européennes et les sections Abibac.

Les candidats retenus par une commission de sélection franco-allemande sont accueillis à l'université et au Studienseminar für Gymnasien de Francfort-sur-le-Main. Ils effectuent un stage d'enseignement au sein d'un établissement d'enseignement secondaire du Land de Hesse et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand. L'ensemble du stage se déroule sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

DURÉE

1 mois (1er au 28 février 2025) ; aucune prolongation n'est possible.

POSITION ADMINISTRATIVE ET TRAITEMENT

Les professeurs restent en position d'activité et continuent d'être rémunérés sur leur poste. Ils doivent effectuer les démarches administratives auprès de leur assurances et mutuelles.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être professeur d'histoire et géographie titulaire, exerçant dans un établissement public français du second degré.
Attention : seuls les dossiers comprenant **les avis hiérarchiques et l'autorisation rectorale** nécessaires pour la présentation de cette candidature sont éligibles à ce programme.

AIDE FINANCIÈRE

450 euros

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Bonne connaissance de l'allemand, correspondant au niveau B2 ou supérieur du CECRL. Les candidats joignent à leur dossier de candidature le résultat du test onSET (www.onset.de).

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature/#P5

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
Kilian Quenstedt
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 58 32
✉ quenstedt@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

14 octobre 2024



MISSIONS DE RECHERCHE

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un ou de plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2 000 à 2 150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir terminé le doctorat depuis au moins 4 ans,
- avoir l'un des titres suivants : PRAG, maître de conférences, professeur des universités, chargé de recherche, directeur de recherche,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand,
- avoir des connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche,
- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol
Maison de la Recherche
Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

16 septembre 2024 (début du financement à partir de février 2025)



MISSIONS DE RECHERCHE POUR ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec Sorbonne Université, Faculté des Lettres, le DAAD propose depuis 2017 un programme exclusif de bourses de mobilité réservé aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de Sorbonne Université.

Le volet 2 de ce programme est destiné aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs, toutes disciplines confondues, en poste à Sorbonne Université, qui souhaitent effectuer un séjour de recherche en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois. Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2 000 à 2 150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être enseignant-chercheur ou chercheur en poste à Sorbonne Université,
- avoir l'un des titres suivants : PRAG, maître de conférences, professeur des universités, chargé de recherche, directeur de recherche,
- avoir terminé le doctorat depuis au moins 4 ans,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand et avoir un projet de recherche établi en concertation avec celui-ci,
- avoir des connaissances linguistiques adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janique Nyam Nguidjol

Maison de la Recherche
Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ nyam-nguidjol@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

16 septembre 2024 (début du financement à partir de février 2025)



AIDES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT : PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

Dans le cadre de son programme « Kongressreisen », le DAAD offre, avec le concours du ministère fédéral des Affaires étrangères, des possibilités de financement pour les frais de déplacements occasionnés dans le cadre d'une participation à des congrès et à des colloques scientifiques internationaux.

Les bénéficiaires sont des enseignants-chercheurs et des chercheurs (y compris émérites), des doctorants et des post-doctorants de toutes disciplines, intégrés dans le système académique allemand, qui sont invités à participer, en présentiel ou en ligne, à des congrès et à des colloques internationaux, en vue d'y présenter leur propre contribution scientifique.

Plusieurs catégories d'aides aux frais de déplacement sont proposées selon une participation en présentiel ou en ligne et en fonction de la distance parcourue pour rejoindre le lieu de la manifestation, prenant en compte l'impact environnemental du déplacement.

RENSEIGNEMENTS

daad.de/go/stipd57369745



SOUTIEN DE COLLOQUES DE SORBONNE UNIVERSITÉ, FACULTÉ DES LETTRES

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec Sorbonne Université, Faculté des Lettres, le DAAD propose depuis 2017 des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études en France à l'initiative d'enseignants-chercheurs et chercheurs, en poste à Sorbonne Université, Faculté des Lettres.

Les bénéficiaires du volet 3 de ce programme sont des enseignants-chercheurs et des chercheurs, provenant d'un établissement d'enseignement supérieur allemand, qui sont invités à donner une conférence, en présentiel, dans le cadre de colloques ou de journées d'études. À titre exceptionnel, les doctorants et les post-doctorants peuvent bénéficier de ce financement, après étude de leur dossier. L'invitation d'un professeur émérite est exclue.

DURÉE

1 à 5 jours.

MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Indemnité journalière (80 euros) et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250 euros).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté au DAAD France par l'enseignant-chercheur de Sorbonne Université, Faculté des Lettres, au moins quatre mois avant le colloque.

Le DAAD contacte par la suite l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins quatre semaines avant le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université

28, rue Serpente
75006 Paris

✉ eudine@daad.de



MISSIONS D'ENSEIGNEMENT

Afin de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les disciplines en lien avec la France, le DAAD subventionne des missions d'enseignement (« Förderung ausländischer Gastdozenten zu Lehrtätigkeiten an deutschen Hochschulen ») destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent effectuer une mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand, publics ou reconnus par l'État allemand pour y dispenser des enseignements pendant 3 à 6 mois.

CANDIDATURE EN LIGNE

<https://portal.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst – Referat P42

Mobilitäts- und
Betreuungsprogramme

Sameera Grötsch

☎ 0049 228 882 695

✉ groetsch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Informations sur

www.daad.de/gastdozenten



VOYAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS

À la demande des universités, des grandes écoles ou d'autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne des voyages d'études en Allemagne pour des groupes d'étudiants, inscrits à partir du second semestre au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.

Les voyages d'études sont destinés à renforcer les échanges entre étudiants et enseignants français et allemands de toutes disciplines dans un domaine spécifique au travers d'un programme commun (cours, visites, projet d'études etc.). Environ **deux tiers du programme** doivent être consacrés à des rencontres entre les participants et des étudiants et enseignants-chercheurs allemands.

Par ailleurs, ces voyages offrent la possibilité de se renseigner sur l'économie, la politique et la vie culturelle allemandes.

Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le nombre de participants est de 10 à 15 personnes, la durée du voyage est de 10 à 12 jours.

Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un enseignant du supérieur.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par jour en Allemagne.

CANDIDATURE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

par courrier adressé au
DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Max Kroneck
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 58 19

✉ kroneck@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1er novembre pour un voyage prévu entre le 1er février et le 31 août
- 1er juin pour un voyage prévu entre le 1er septembre et le 31 janvier



STAGES D'ÉTUDES POUR GROUPES D'ÉTUDIANTS

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français d'une même discipline et inscrits à partir du 2nd semestre dans un établissement d'enseignement supérieur, accompagnés d'un enseignant peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage pratique dans un domaine universitaire spécifique organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France. Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité, sans être néanmoins obligatoire dans un premier temps. La demande de prise en charge d'un groupe français doit être réalisée exclusivement par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des manifestations culturelles, sous certaines conditions.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 et 15 personnes pour une durée de 10 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst – Referat P42

Mobilitäts- und
Betreuungsprogramme
Christiane Dahmann
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn

☎ 0049 228 882 656

☎ 0049 228 882 9 391

✉ dahmann@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1er novembre pour un voyage prévu à partir du 1er mars
- 1er février pour un voyage prévu à partir du 1er juin
- 1er mai pour un voyage prévu à partir du 1er septembre

(L'appel à candidatures 2025 sera publié sur notre site Internet en octobre 2024.)



BOURSES EER HYDROGÈNE VERT / DAAD

La neutralité climatique d'ici 2050 est l'objectif que se sont fixé l'Allemagne et l'Union européenne. L'hydrogène vert est une composante importante de la transformation du secteur de l'énergie et de la décarbonation des secteurs à forte intensité d'émissions. Dans le cadre des stratégies allemande et européenne de l'hydrogène, le DAAD souhaite recruter et former de futurs spécialistes ainsi que de jeunes scientifiques.

En outre, la coopération internationale, en particulier dans l'Espace européen de la recherche, doit être renforcée et l'interdisciplinarité ainsi que les capacités d'innovation encouragées.

Le programme « ERA Fellowships – Green Hydrogen », financé par le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBWF), est complété par des mesures globales de mise en réseau et la création de quatre groupes de travail.

Les groupes de travail se concentreront sur la production, les transports et les infrastructures, la stimulation du marché (le développement du marché de l'hydrogène) et les questions transversales (la réglementation, le cadre socio-économique et juridique).

À l'issue de la période de financement, les boursiers continueront à être impliqués dans ces activités ; ils recevront un soutien à long terme du site allemand de recherche et d'innovation pour l'hydrogène vert, auquel ils apporteront en retour leur contribution.

Ce programme comprend :

- des bourses pour étudiants de master,
- des bourses pour doctorants,
- des bourses pour post-doctorants.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst
Referat ST43 – Research Fellowship
Programmes
Team Green Hydrogen
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
✉ gh2@daad.de
www.daad.de/gh2



IAESTE, STAGES SPÉCIALISÉS

IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) propose des stages pour les étudiants dans divers domaines comme les sciences de l'ingénieur, le marketing, l'agriculture etc.

Ces stages sont organisés dans des entreprises, des instituts de recherche et des universités dans 87 pays membres de cette association.

Le programme IAESTE vise à enrichir les compétences professionnelles, pratiques et interculturelles des étudiants grâce à des stages rémunérés à l'étranger. Les stagiaires participants bénéficient aussi d'un soutien pour les démarches administratives, dont les demandes de visa et de permis de travail, et sont assistés par les comités IAESTE locaux pendant la durée de leur stage.

Les participants ont également des activités culturelles organisées pour découvrir la culture du pays d'accueil, facilitant leur immersion culturelle en plus de leur offrir une expérience professionnelle.

IAESTE France Grenoble Alpes a été créée en janvier 2018 et est le comité national de IAESTE en France. Ses membres sont des étudiants de l'Université Grenoble Alpes et Grenoble INP.

Le DAAD agit en tant que comité national IAESTE en Allemagne.

DURÉE

Stages de 2 à 4 mois, en général, mais certains peuvent être plus longs. La durée des stages est fixée par les employeurs de stage.

MONTANT DE LA SUBVENTION

L'indemnité de stage s'élève en général à 934 euros par mois. Le DAAD inclut tous les stagiaires IAESTE (incoming) dans l'assurance maladie, accident et responsabilité civile du DAAD. Le DAAD ne peut pas accorder de subvention pour les frais de voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les stages en Allemagne sont proposés à des étudiants étrangers en échange de places de stage pour des étudiants allemands dans d'autres pays, via les comités nationaux IAESTE. En plus de ces échanges, des stages sont également disponibles pour des candidats individuels.

Les candidats doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pendant toute la durée du stage.

SÉLECTION

La candidature doit être soumise au comité IAESTE du pays dans lequel l'étudiant est inscrit. Le comité national compétent organise une procédure de sélection au niveau national et nomme les candidats les plus qualifiés sur le plan professionnel. Les employeurs proposant le stage décident de l'acceptation des candidats.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures doivent être déposées auprès du comité IAESTE du pays des candidats. Les coordonnées de tous les comités nationaux de IAESTE et des informations complémentaires se trouvent sur le site de IAESTE : www.iaeste.org www.iaeste-france.fr

IAESTE France Grenoble Alpes
Bâtiment Eve
701, Avenue Centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères
✉ contact@iaeste-france.fr



PROCOPE

Programme franco-allemand de soutien aux échanges scientifiques liés à un projet de recherche, Procope – Partenariat Hubert Curien franco-allemand – est un programme de coopération bilatérale signé et mis en œuvre en Allemagne par le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

Le programme s'adresse

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche, ainsi qu'à des entreprises,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel les équipes scientifiques des deux pays s'engagent à travailler, est la condition préalable d'une demande.

Attention : Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand.

Les partenaires accordent une importance toute particulière

- à l'excellence du projet,
- à la participation au sein des équipes de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants),
- aux liens du projet avec le programme Horizon Europe.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

RENSEIGNEMENTS

Pour la partie française :
CAMPUS FRANCE – Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
☎ 01 40 40 58 48
✉ extranet@campusfrance.org
www.campusfrance.org/fr/procope

DURÉE DU FINANCEMENT

2 ans.

FINANCEMENT

Chaque partie finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut. Pour la partie française voir : www.campusfrance.org/fr/procope

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

par voie électronique uniquement. Pour la partie française : www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne
Habituellement en juin de l'année en cours.
Le dossier de candidature doit être co-déposé sur le site du DAAD.

PROCOPE+

Procope+ est un programme bilatéral porté par l'Ambassade de France en Allemagne et le DAAD.

Procope+ renforce les coopérations déjà initiées en soutenant l'organisation de manifestations scientifiques ou de réunions d'experts.

Procope+ aide les équipes à concevoir une coopération structurée et à préparer le montage de projets collaboratifs d'envergure. L'inclusion de partenaires d'autres pays européens est encouragée. Toutes les disciplines scientifiques sont éligibles. Les événements doivent se dérouler sur le territoire allemand ou français. Il s'agit de préparer le montage d'un projet collaboratif dans le cadre d'appels à candidatures au niveau bilatéral ou européen.

L'appel à projets se déroule d'octobre à janvier pour des événements organisés à partir de juin et sous douze mois. L'équipe française dépose son dossier de candidature auprès de l'Ambassade de France en Allemagne et l'équipe allemande auprès du DAAD.

MONTANT DU FINANCEMENT

Environ 6 000 euros par équipe.

RENSEIGNEMENTS

- Pour la partie française :

Ambassade de France en Allemagne

Attaché pour la Science et la

Technologie

Pariser Platz 5

D-10117 Berlin

☎ +49 30 590 03 9262

✉ attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

- Pour la partie allemande :

DAAD – Deutscher Akademischer

Austauschdienst

Ramona Sterz

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

☎ +49 228 882 449

✉ sterz@daad.de

CANDIDATURE

Entre octobre et février pour des projets entre juin et mai de l'année suivante.

Les dossiers sont transmis

- à l'Ambassade de France en Allemagne (en français ou anglais) par l'équipe française
✉ attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr
- au DAAD (en allemand ou anglais) par l'équipe allemande.

PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN

Le programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à des étudiants français la possibilité d'effectuer un séjour à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'Université Humboldt, puis un programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en œuvre par le ministère français chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assemblée nationale, Sciences Po Paris, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

Les participants bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD.

RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche (MESR)
Délégation aux affaires
européennes et internationales
(DAEI)
Fanny Dufétel-Viste
1, rue Descartes
75005 Paris
☎ 01 55 55 82 04
✉ peaps@recherche.gouv.fr

L'appel à candidatures sera publié au Bulletin Officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, édité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Vous pourrez vous tenir au courant de la publication sur le site Internet du DAAD France.

FRANCEMOBIL : ANIMATRICES ET ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES

FranceMobil est une initiative commune de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et de l'Ambassade de France / Institut français d'Allemagne avec le soutien du dfi Erlangen, de la maison d'édition Ernst Klett ainsi que de plusieurs Länder : la Sarre, la Bavière, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la Hesse, la Saxe, le Brandebourg et le Schleswig-Holstein.

Depuis septembre 2002, douze animatrices et animateurs francophones sillonnent chaque année les différents Länder pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, la mobilité et les cultures francophones dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, mais également auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

L'animation se fait en français uniquement avec des mots simples et transparents. Les méthodes d'animation choisies permettent de véhiculer une image moderne de la langue française, loin des clichés traditionnels, à travers l'usage de différents médias (texte, musique actuelle, image) – afin de captiver l'attention et attiser la curiosité des élèves.

Les bénéficiaires du programme de bourse FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et collaborent avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. Les bénéficiaires du programme profitent d'un cycle de formation sur l'année permettant de se préparer à l'animation interculturelle, à la maîtrise des outils de communication mais aussi de préparer la suite de leurs objectifs professionnels et personnels. Le matériel pédagogique nécessaire pour leurs interventions est également mis à leur disposition. FranceMobil et son programme homologue en France « mobiklasse.de » ont reçu le Prix de Gaulle-Adenauer pour leur engagement dans la promotion de la langue du pays voisin.

DURÉE DU LECTORAT

- 10 mois (1er sept 2025 au 30 juin 2026),
- participation au séminaire de formation obligatoire en juin 2025

MONTANT DE LA BOURSE

1 300 euros net par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- langue maternelle française
- bac + 2 minimum
- bon niveau en allemand
- permis de conduire classe B
- expérience pédagogique souhaitée

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- lettre de motivation
 - curriculum vitae
 - photocopie du permis de conduire
- Pour envoyer les candidatures se rendre sur :
<https://www.francemobil.fr/fr>

RENSEIGNEMENTS

Alice Fournat
☎ 01 40 78 18 33
✉ fournat@ofaj.org
www.francemobil.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

mars 2025

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

Séminaires universitaires à thème dans l'enseignement supérieur

Subvention pour l'organisation de rencontres de groupe (ateliers, séminaires, universités d'été, rencontres de réseaux, etc.). En tant qu'université ou école de l'enseignement supérieur, vous pouvez demander des subventions pour couvrir en partie les frais de voyage, les frais d'hébergement et les frais de projet.

Pour plus d'informations :

www.ofaj.org/organiser-des-seminaires-universitaires

Bourse pour stage pratique pendant 1 à 3 mois

Bourse destinée aux étudiantes et étudiants de toutes disciplines qui ne pourraient partir en mobilité sans le soutien de l'OFAJ, pour effectuer un stage pratique dans une entreprise ou une institution en Allemagne. Ce stage devra faire partie intégrante de leurs études.

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/stage-pratique

Bourse pour étudiantes et étudiants en formation artistique

Pour un séjour d'études de 2 à 5 mois dans une école supérieure ou une université dans le domaine des arts, de la musique, du théâtre, de la danse ou du spectacle vivant en Allemagne.

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/formation-artistique

Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur

Dans le cadre du Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur, des jeunes entre 18 et 25 ans, résidant en France, ont la possibilité de réaliser une mission de service civique dans une université / une structure de l'enseignement supérieur en Allemagne pendant 10 mois (de septembre à juin).

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/volontariat

Bourse pour futurs enseignantes et enseignants

Bourse destinée à de futurs enseignantes et enseignants en licence, master ou professeurs stagiaires, qui ne pourraient partir en mobilité sans le soutien de l'OFAJ, pour effectuer un stage en Allemagne.

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/bourses-futurs-enseignants

RENSEIGNEMENTS

OFAJ – Office franco-allemand
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez

75013 Paris

☎ 01 40 78 18 18

☎ 01 40 78 18 88

www.ofaj.org

UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

L'UFA fédère un réseau de plus de 200 établissements académiques en France, en Allemagne et dans quelques pays tiers. Son objectif est de renforcer la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur et dans le domaine de la recherche

Elle soutient actuellement plus de 200 programmes d'études et de recherche franco-allemands, dans les cadre desquels elle offre des bourses de mobilité durant les séjours à l'étranger.

Bourses dans le cadre d'études binationales ou trinationales

L'UFA soutient actuellement 194 cursus intégrés allant du niveau post-bac au niveau master dans un large éventail de disciplines. Les étudiants effectuent la moitié de leurs études dans le pays partenaire. Dans le cas des cursus trinationaux, un séjour dans un autre pays européen (Autriche, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Tchéquie) vient s'y ajouter. Ils tirent ainsi le meilleur parti des différentes méthodes pédagogiques et scientifiques et bénéficient non seulement d'une excellente formation académique, mais acquièrent également de précieuses compétences linguistiques et interculturelles. À l'issue de leur cursus, ils obtiennent – sans allongement de la durée réglementaire de leurs études – un double, voire triple diplôme, qui les qualifie pour des postes à responsabilité dans un contexte professionnel international.

MONTANT DE LA BOURSE

Pendant leurs séjours à l'étranger (études ou stages), les étudiants de l'UFA reçoivent une aide à la mobilité à hauteur de 350 euros par mois.

Pour des informations plus détaillées sur la durée de la bourse, les conditions d'obtention, les délais, les personnes à contacter etc. :
✉ inscription@dfh-ufa.org

RENSEIGNEMENTS

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule
Villa Europa / Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
☎ 0049 681 93 812 100
✉ info@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

L'aperçu de tous les cursus franco-allemands binationaux et trinationaux soutenus par l'UFA dans le guide des études en ligne



Bourses dans le cadre de la recherche franco-allemande

La stratégie de l'UFA en matière de soutien à la recherche vise à promouvoir la mobilité et les contacts entre jeunes scientifiques français et allemands et à renforcer le dialogue scientifique interculturel franco-allemand. Ainsi, l'UFA soutient différents programmes qui permettent aux jeunes chercheurs d'effectuer leur thèse dans un contexte franco-allemand et de développer leurs réseaux scientifiques.

Les différents instruments de soutien à la recherche de l'UFA :

- Les programmes de PhD-Track intègrent les deux années de master et les trois années de formation doctorale en un seul programme d'études et de recherche sur cinq ans. Ils assurent ainsi aux étudiants et doctorants une continuité dans leur projet universitaire.
- Les cotutelles de thèse, projets individuels encadrés par deux professeurs des universités, l'un en France et l'autre en Allemagne, permettent aux jeunes chercheurs d'obtenir le grade de docteur dans les deux établissements.
- Les collèges doctoraux franco-allemands (CDFA), ouverts à toutes les disciplines, proposent des programmes de recherche et de formation coordonnés portés par deux établissements, l'un français, l'autre allemand. Certains CDFA ont également mis en place des coopérations avec des pays tiers.
- Enfin, l'UFA soutient des manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs sous la forme d'ateliers de recherche ou d'écoles d'été.

BOURSES DE MOBILITÉ

Dans le cadre des PhD-Tracks, des cotutelles de thèse et des CDFA, les étudiants et doctorants reçoivent une aide à la mobilité pendant leurs séjours à l'étranger (études, séjours de recherche, participations à des manifestations scientifiques).

MONTANT DE LA BOURSE

Cette bourse s'élève de 350 euros à 700 euros par mois pour les PhD-Tracks et à 700 euros par mois pour les CDFA. Les doctorants réalisant une cotutelle de thèse reçoivent une allocation allant jusqu'à 5 000 euros (aides à la mobilité + soutien aux frais de la soutenance).

RENSEIGNEMENTS

Pour des informations plus détaillées sur la durée de la bourse, les conditions d'obtention, les délais, les personnes à contacter etc. :

✉ promotion-doctorat@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

Pour tout renseignement complémentaire concernant les différents instruments de soutien à la recherche, veuillez-vous rendre sur le site de l'UFA



BAYFRANCE (CENTRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BAVAROIS)

BayFrance est l'interlocuteur privilégié pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche entre la France et la Bavière.

Ses actions se concentrent autour :

- du **conseil personnalisé** aux étudiants, aux chercheurs et aux établissements d'enseignement supérieur ;
- du **soutien financier** et de l'**accompagnement de projets** franco-bavarois de recherche et d'enseignement supérieur, ainsi que du soutien financier et de l'accompagnement des étudiants pour les séjours et stages de recherche à l'étranger ;
- de l'**organisation d'évènements** dans un contexte franco-allemand.

1. Aide à la mobilité pour les étudiants

« Starter-Kit Bayern-France »

Chaque année, BayFrance alloue des aides à la mobilité pour **les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ou bavarois** qui prévoient d'effectuer un **séjour d'études** ou un **stage de recherche** au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche **en France ou en Bavière**.

Les stages de recherche effectués dans le secteur privé sont exclus de ce programme. Les étudiants dont la mobilité est déjà en cours ne sont pas éligibles à la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

- Un montant fixe de 500 euros, indépendant de la durée du séjour ;
- une indemnité forfaitaire pour les frais de voyage pouvant aller jusqu'à 450 euros (entre le lieu de l'université d'origine et celui de l'université d'accueil).

CANDIDATURE

La date limite de dépôt des dossiers est :

- le **15 novembre** pour un départ à l'étranger au 2nd semestre de l'année universitaire en cours ;
- le **15 avril** pour un départ à l'étranger au 1er semestre de l'année universitaire suivante.

Plus d'informations :
www.bayern-france.org

2. Soutien individuel pour les projets de recherche

Le financement est destiné à soutenir des **projets scientifiques conjoints** et établis en étroite concertation entre les partenaires. Il prend en charge les **frais de déplacement et d'hébergement** des enseignants, post-docs, doctorants et étudiants de master. La prise en charge s'applique aussi bien pour le séjour des partenaires bavarois en France, que pour celui des partenaires français en Bavière.

Le programme couvre toutes les disciplines et thématiques.

Le programme soutient en particulier les projets suivants :

- Projets de recherche collectifs entre deux ou plusieurs chaires ;
- Conception de projets pédagogiques collectifs ;
- Séminaires conjoints entre deux chaires ou groupes de recherche ;
- Réunions de coordination, projets associant des groupes binationaux d'étudiants

Les projets doivent être soumis **en ligne** avant la date limite de l'appel à projet, le **15 novembre** et le **15 avril** de chaque année.

Voir sur le site de BayFrance : www.bayern-france.org

RENSEIGNEMENTS

Adresse postale :

BayFrance

Centre de coopération universitaire

franco-bavarois /

Bayerisch-Französisches

Hochschulzentrum

Arcisstr. 21

D-80333 Munich

Adresse visiteurs :

Barerstraße 21

D-80333 Munich

☎ 0049 89 289 22601

✉ info.bayfrance@tum.de

www.bayern-france.org

PROGRAMME ERASMUS+

Depuis 1987, Erasmus+ a marqué la vie de plus de 15 millions de citoyens européens. Entre 2021 et 2027, le programme vise à faire bénéficier 10 millions de personnes d'une mobilité, et de promouvoir les quatre priorités du programme : l'inclusion sociale, la transition écologique, la transformation numérique et la participation à la vie démocratique.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 permet à chacun de renforcer ses compétences, de favoriser son développement personnel et d'améliorer son aptitude à l'emploi : un défi majeur dans un contexte de crise économique. Erasmus+ associe tous les types d'organisations impliquées dans les domaines de l'éducation (enseignement scolaire et éducation des adultes), de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle (initiale et continue), de la jeunesse et du sport. Il est également ouvert sur le reste du monde, avec la possibilité d'associer des établissements issus de pays partenaires (hors Europe). Le programme propose par ailleurs une approche intégrée et simplifiée construite autour de trois types d'actions :

La mobilité des individus à des fins d'apprentissage

Les mobilités d'études, de stage, de formation ou encore d'enseignement au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation. Son objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs, la compréhension interculturelle, d'encourager les synergies avec le monde économique et de promouvoir la cohésion entre tous les champs de l'éducation. Sont concernés : les étudiants, les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, les enseignants, les formateurs et les personnels des organismes impliqués dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse, certaines mobilités peuvent s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe).

La coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- *Les projets de partenariats* soutiennent la mise en place, le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuient sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;

- *Les alliances de la connaissance* sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises. Ce rapprochement avec le monde économique doit permettre de moderniser les établissements en générant encore plus d'innovation, de créativité et en adaptant les qualifications aux évolutions de l'emploi ;
- *Les projets de renforcement des capacités* sont menés avec des pays hors Europe (pays du voisinage européen, les pays d'Amérique latine, d'Asie et de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique). Ils visent à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires ;
- *Les alliances sectorielles* sont des projets de coopération qui associent des acteurs impliqués dans la formation professionnelle et qui visent à mettre en adéquation les offres de formation et les besoins en compétences du marché du travail ;
- *Les plateformes d'e-communication* : eTwinning (pour l'enseignement scolaire), EPALE (pour l'éducation des adultes) ...

Le soutien à la réforme des politiques

Il a pour but de renforcer les outils et les instruments déjà existants pour faciliter la mobilité de formation en Europe ou encore la coopération entre les pays participant au programme dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

L'action Jean Monnet et le volet Sport

La première vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier, tandis que le second favorise la coopération dans le domaine du sport.

Les #ErasmusDays

Les #ErasmusDays, organisés durant six jours chaque année au mois d'octobre, en Europe et dans le monde, donnent l'occasion aux acteurs et aux citoyens européens de montrer concrètement l'utilité de l'Europe et de témoigner de leur expérience internationale réussie.

RENSEIGNEMENTS

Agence Erasmus+ France / Education Formation

9, rue des gamins

33800 Bordeaux

☎ 05 56 00 94 00

☎ 05 56 00 94 80

✉ contact@agence-erasmus.fr

agence.erasmusplus.fr

HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période de 2021 à 2027. Horizon Europe est fondé sur quatre piliers : l'excellence scientifique ; les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne ; l'Europe innovante ; un pilier transversal visant à élargir la participation et à renforcer l'espace européen de la recherche.

Les Bourses Postdoctorales – MSCA Postdoctoral Fellowships

Au sein du pilier 1 « Science d'excellence » du programme Horizon Europe, l'action Marie Skłodowska-Curie (A.M.S.C.) vise à encourager la mobilité des chercheurs entre pays, secteurs et disciplines sur des projets de recherche et des programmes de formation.

Ces actions sont ouvertes à tous les domaines de la recherche et de l'innovation prévus par le traité, depuis la recherche fondamentale, jusqu'à la commercialisation. Les domaines de recherche et d'innovation, ainsi que les secteurs, sont librement choisis par les candidats.

Les Bourses Postdoctorales sont des financements individuels qui s'adressent aux chercheurs de toute nationalité qui souhaitent mener un projet de recherche dans le cadre d'une mobilité internationale, afin d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.

Elles sont d'une durée de 12 à 24 mois au sein d'un organisme bénéficiaire localisé dans un état membre de l'Union européenne (comme l'Allemagne ou la France). Les financements prennent la forme de forfaits (coûts unitaires).

Pour être éligible, le candidat doit, à la date de clôture de l'appel à projets, être titulaire d'un doctorat ; avoir moins de 8 ans d'expérience de recherche (équivalent temps plein) après l'obtention du diplôme de doctorat ; respecter la règle de mobilité : ne pas avoir résidé ni mené son activité principale (emploi, études, etc.) dans le pays de candidature pendant plus de 12 mois au cours des 3 années précédant la date de clôture de l'appel à projets.

RENSEIGNEMENTS

www.horizon-europe.gouv.fr

Informations sur les actions et les financements de l'Union européenne en matière de recherche et d'innovation

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE (CIERA)

Aides à la mobilité du CIERA

Le CIERA propose, avec le concours du DAAD et du MESR, des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche (niveau master, thèse et après-thèse) ou un stage (niveau master) dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiant.e.s et jeunes chercheur.e.s vers l'Allemagne et les autres pays de langue allemande.

TYPES D'AIDES

Séjours de recherche

- **Aide jeune docteur.e** (tous statuts confondus) pour un séjour de recherche, dans les quatre années qui suivent la soutenance de thèse 1300 euros/mois, 2 mois maximum,
- **Aide doctorale complète** pour un séjour de recherche (pour les doctorant.e.s ne disposant d'aucun financement de thèse) 1300 euros/mois, 6 mois maximum,
- **Aide doctorale partielle** pour un séjour de recherche (pour les doctorant.e.s disposant déjà d'un financement de thèse) 650 euros/mois, 4 mois maximum,
- **Aide pour un séjour de recherche en master** 650 euros/mois, 3 mois maximum.

Stages

- **Aide à la mobilité René Lasserre** (pour les étudiant.e.s en master) 650 euros/mois, 3 mois maximum.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les ressortissant.e.s de tous pays peuvent postuler – sous réserve qu'ils/elles soient inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur français et domicilié.e.s principalement en France depuis au moins un an.

Séjour de recherche

- Les aides à la mobilité du CIERA sont destinées à financer un travail de terrain et non d'écriture.
- Le travail de recherche du/de la candidat.e doit traiter d'une problématique en lien avec l'aire germanophone, considérée soit comme objet soit comme terrain de recherche.
- Le/la candidat.e doit justifier de son accueil et d'un appui scientifique au sein d'institutions d'un pays de langue allemande.

Stage

- Le stage doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande. Sont exclus : les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger. Une attention particulière sera portée à l'environnement linguistique et professionnel du stage.

Les candidat.e.s doivent en outre, répondre aux **conditions générales de candidature** publiées sur le site internet du CIERA.

[NOUVEAU] Deux nouveaux soutiens financiers sont proposés sur le site Internet.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 1) Effectuer une **demande en ligne** sur le site du CIERA,
- 2) envoyer le **dossier de candidature** par voie postale.

CONTACT ET INFORMATIONS

CIERA

Valentin Boyer
Maison de la recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 37
✉ valentin.boyer@paris-sorbonne.fr
www.ciera.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Session d'automne : 30 octobre
pour un financement qui prend effet entre les mois de janvier et juin qui suivent la candidature.

Session de printemps : 30 avril
pour un financement qui prend effet entre les mois de juillet et décembre qui suivent la candidature.

ALEXANDER VON HUMBOLDT-STIFTUNG (AvH)

La fondation Alexander von Humboldt offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

Bourses de recherche

DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2 670 / 3 170 euros par mois, plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences humaines et sociales et les médecins et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre).
Candidature en ligne toute l'année.

Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

☎ 0049 228 833 0

☎ 0049 228 833 199

✉ info@avh.de

www.humboldt-foundation.de

Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois). Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale. Ces prix sont dotés d'un montant de 60 000 euros.

Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à environ 20 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau, en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche. Ces prix sont dotés d'un montant de 45 000 euros.

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT (DFG)

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) est au service de la science dans toutes ses ramifications en apportant un soutien financier aux projets de recherche et en favorisant la coopération nationale et internationale entre chercheurs. Elle aide les jeunes chercheurs pendant et après leur thèse en leur offrant des postes au sein de projets soutenus par la DFG ou des postes – le cas échéant, des bourses – dans les collèges doctoraux.

Des informations sur l'ensemble des possibilités de financement et sur les procédures de candidature relatives aux différents programmes destinés aux jeunes chercheurs figurent à l'adresse suivante :

http://www.dfg.de/foerderung/wissenschaftliche_karriere/index.html

Par ailleurs, la DFG a conclu avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

RENSEIGNEMENTS

Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)

Cora Laforet
Internationale Zusammenarbeit
Europa (bilateral)
Kennedyallee 40
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 885 2232
✉ cora.laforet@dfg.de

ANR

(Financement des projets de Recherche dans le cadre de l'appel à projets générique)
86, rue Regnault
75013 Paris
✉ aap.generique@anr.fr
anr.fr

Informations complémentaires :
www.dfg.de/international

MAX-PLANCK-GESELLSCHAFT (MPG)

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG – Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 84 instituts de recherche et 139 groupes de recherche indépendante Max Planck dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale. À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel. En plus d'un doctorat individuel ou, éventuellement, dans le cadre d'une International Max Planck Research School (qui est organisée au niveau des Instituts), on peut poser sa candidature pour les Max Planck Schools, programme nouveau de formation des doctorants à l'échelle de l'Allemagne. Ces écoles abordent diverses questions d'avenir, dont la cognition, la photonique et de la matière à la vie : www.maxplanckschools.org.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (IRL, IRP, IRN, IEA) ainsi qu'un programme d'échange (Salto). Avec l'Allemagne, il existe à l'heure actuelle 2 IRL (International Research Laboratory, dont 1 de type UMIFRE – Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger et 1 DMLab dédié à la recherche sur la matière noire), 21 IRP (International Research Project) dont 4 avec la Max-Planck-Gesellschaft, 41 IRN (International Research Networks) dont 4 avec la Max-Planck-Gesellschaft et 8 IEA (International Emerging Actions).

RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft
Referat Internationale
Beziehungen
Hofgartenstr. 8
D-80539 München
☎ 0049 89 21 08 0
☎ 0049 89 21 08 11 11
www.mpg.de

CNRS
Direction Europe et International
(DEI) / Europe Bilatérale
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
☎ 01 44 96 45 72
<https://international.cnrs.fr/>

DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT LUDWIGSBURG (dfi)

Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-Allemand) est un institut indépendant de recherche consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen. Il propose notamment des expertises dans le domaine de la coopération franco-allemande. En tant que centre de recherche et de documentation en sciences sociales et culturelles, le dfi remplit une série de missions importantes dans le domaine de la recherche sur la France.

La Frankreich-Bibliothek du dfi, fondée en 1990, offre dans ce contexte des possibilités idéales de travail et de documentation.

Le dfi a mis en place un programme de bourses de recherche :

Programme de mobilité avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V. et de la Gips-Schüle-Stiftung

Ce programme est destiné à des étudiants préparant un mémoire de bachelor ou de master et aux doctorants. Il a été créé pour faciliter des recherches portant sur la France ou les relations franco-allemandes dans le domaine des sciences humaines et sociales. Cette bourse de mobilité offre aux étudiants la possibilité de réaliser un séjour de recherche dans notre bibliothèque spécialisée (Frankreich-Bibliothek).

DURÉE DE LA BOURSE

De 1 semaine à 2 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

250 euros par semaine pour les diplômés, 300 euros pour les doctorants.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Deutsch-Französisches Institut
Martin Villinger
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 9303-35
☎ 0049 7141 9303-50
✉ villinger@dfi.de
www.dfi.de

CENTRE MARC BLOCH

Le Centre Marc Bloch est un centre franco-allemand de recherche en sciences humaines et sociales. Situé en plein cœur de Berlin, il conjugue recherche et formation à la recherche. Mettant en œuvre une pratique scientifique franco-allemande avec une ouverture européenne et internationale, il réunit des chercheur.e.s et des doctorant.e.s venu.e.s d'horizons disciplinaires et nationaux différents. En suscitant le dialogue entre différentes traditions scientifiques, il favorise la production de recherches innovantes consacrées aux sociétés contemporaines et attentives à l'historicité des processus. Depuis sa création en 1992, le Centre Marc Bloch a ainsi apporté des contributions essentielles au développement des travaux sur les lieux de mémoire allemands, sur la démocratie participative ou sur les régimes socialistes et post-socialistes en Europe de l'Est.

D'un point de vue structurel, le Centre Marc Bloch se caractérise par une identité et un mode de fonctionnement binational, renforcé depuis 2015 par la création d'une association de droit allemand. Celle-ci rassemble les tutelles et les partenaires français et allemands du Centre Marc Bloch, faisant de lui une institution unique dans le monde de la recherche. Les membres de cette association se composent d'une part des tutelles ministérielles - le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que le ministère fédéral allemand de l'Enseignement et de la Recherche (BMBF) - et d'autre part d'institutions de recherche, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Wissenschaftskolleg zu Berlin (Wiko).

A cela s'ajoutent les partenaires institutionnels, à savoir le Sénat de Berlin et l'Université franco-allemande. Par ailleurs, le CMB est parfaitement intégré au paysage universitaire berlinois étant depuis 2011 un institut « auprès » (An-Institut) de l'Université Humboldt de Berlin et membre depuis 2020 de l'alliance Berlin Research 50.

La recherche et la formation doctorale au CMB

Les chercheur.e.s et doctorant.e.s réuni.e.s au Centre Marc Bloch sont organisé.e.s autour de cinq pôles de recherche thématiques et interdisciplinaires. Ils développent, dans une perspective franco-allemande et plus largement européenne, une recherche sur cinq grandes thématiques des sciences humaines et sociales : « État, normes et conflits politiques », « Mobilités, Migrations, Recomposition des espaces », « Dynamiques et expériences de la globalisation », « Pensées critiques au pluriel. Approches conceptuelles de la recherche en sciences sociales » et « Environnement, climat, énergie : les sociétés face aux défis écologiques ».

Le Centre Marc Bloch mène une politique active de projets sur financement tiers montés en coopération avec des partenaires internationaux avec l'hébergement entre autres de projets ERC (European Research Council) ou ANR-DFG FRAL.

Le CMB accueille également l'infrastructure européenne de recherche numérique pour les sciences humaines et sociales DARIAH.

La formation doctorale est une des missions principales du CMB.

Elle prend la forme de tutorats, d'écoles d'été et d'ateliers de « jeunes chercheur.e.s » (Forum Marc Bloch).

Séjourner au CMB

Environ 35 chercheur.e.s et doctorant.e.s statutaires, venant d'Allemagne, de France mais également d'autres pays européens ou extra-européens, travaillent au Centre Marc Bloch.

A cette communauté scientifique s'ajoutent près de 200 chercheur.e.s et doctorant.e.s associé.e.s. Cette communauté scientifique participe à des pôles de recherche et trouve un environnement intellectuel et un cadre favorables à la conduite de projets scientifiques individuels et collectifs d'excellence.

Plusieurs voies s'offrent à ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe du CMB. Les chercheur.e.s et les enseignant.e.s-chercheur.e.s statutaires en France peuvent être affecté.e.s ou accueilli.e.s en délégation via le CNRS pour la période de 2 à 3 ans.

Le CMB lance en outre, à intervalles réguliers, des appels d'offres pour des postes de chercheur.e.s et de professeur.e.s invité.e.s, des bourses et contrats doctoraux, dans le cadre de ses pôles et projets de recherche.

Le CMB accueille également des chercheur.e.s et doctorant.e.s disposant d'un poste ou d'un financement propre. Ils peuvent prendre part aux activités des groupes de recherche, bénéficier des infrastructures du Centre et développer de nouveaux projets.

RENSEIGNEMENTS

Centre Marc Bloch
Centre franco-allemand de
recherches en sciences sociales
Dr. Alix Winter
Forschungsreferentin, Chargée de
mission recherche et coopération
Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin

☎ 0049 30 20 93 707 31
☎ 0049 30 20 93 707 01
✉ cooperation@cmb.hu-berlin.de
www.cmb.hu-berlin.de

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

La Fondation Maison des sciences de l'homme (Paris) entretient depuis sa création en 1963 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales.

Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Goethe-Institut ...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires et extra-universitaires.

L'invitation de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France (programme « Directeurs d'études associés ») constitue l'un des principaux instruments pour la mise en œuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne.

La FMSH soutient en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) et coopère avec d'autres institutions de la coopération franco-allemande comme le Centre Marc Bloch à Berlin. En outre, elle organise ensemble avec la Deutsche Forschungsgemeinschaft et la Villa Vigoni – Centro Italo-Tedesco per il dialogo europeo le programme trilatéral « Villa Vigoni ».

La FMSH dispose également d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (« Bibliothèque allemande » aux Éditions de la MSH, revue électronique Trivium, <https://journals.openedition.org/trivium/>) et conserve dans sa bibliothèque, intégrée désormais dans l'Humathèque sur le Campus Condorcet, l'un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

RENSEIGNEMENTS

Fondation Maison des sciences
de l'homme

Falk Bretschneider

Responsable de la coopération
scientifique franco-allemande

54, boulevard Raspail

75006 Paris

✉ contact@msh-paris.fr

www.fmsch.fr

INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA/SHS

L'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) existe dans sa forme actuelle depuis 2015.

En tant qu'institut de recherche franco-allemand, il est soutenu par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), la Goethe-Universität de Francfort/M. et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) Paris. Il fait également partie du réseau de l'Institut français d'Allemagne qui est piloté par l'ambassade de France à Berlin.

Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au XXe siècle et sur des thématiques historiques franco-allemandes. L'Institut est également un lieu d'échanges, de formation et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences historiques et sociales.

L'Institut met des bourses de courte durée à disposition des étudiant.e.s (dès le master 1) et des chercheurs et chercheuses qui désirent effectuer des recherches en histoire ou en sciences sociales en Allemagne.

Il recrute également deux bénéficiaires d'aide à la mobilité internationale (AMI), affectés auprès de l'IFRA/SHS afin d'y achever une thèse concernant l'histoire allemande ou franco-allemande ou proposant un autre lien fort avec le monde germanique (références théoriques ou méthodologiques mobilisés, thématiques en dialogue avec les deux historiographies, etc.).

L'IFRA/SHS organise par ailleurs des rencontres scientifiques.

MONTANT DE L'AIDE

Bourses de courte durée
400-1 400 euros.
Support doctoral de un à deux ans
(1 400 euros / mois).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant.e ou enseignant-chercheur/enseignante-chercheuse dans un établissement français d'enseignement et/ou de recherche

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS)
Goethe-Universität PA-PF 20
Theodor-W.-Adorno Platz 1
D-60629 Frankfurt/Main
☎ 0049 69 798 31900
✉ ifra@institutfrancais.de
www.institutfrancais.de/fr/frankfurt-am-main
<https://ifra-francfort.fr/>

Plus d'information sur les délais de candidature sur le site de l'IFRA/SHS.

CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SUR LA FRANCE (FRANKREICHZENTREN)

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Ulrike Schneider

Prof. Dr. Michael Goebel

Wiss. Koordination: Dr. Marie Jacquier

Sekretariat: Kerstin Gesche

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität

Habelschwerdter Allee 45

D-14195 Berlin

☎ 0049 30 838 52598

✉ marie.jacquier@fu-berlin.de

frankreichzentrum@fu-berlin.de

www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Prof. Dr. Tim Freytag (Vorstandsvorsitzender)

Dr. Barbara Schmitz (Geschäftsführung)

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Löwenstr. 16 – Haus zur Lieben Hand

D-79098 Freiburg

☎ 0049 761 203 2007 / Fax : 0049 761 203 2006

✉ frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de

www.fz.uni-freiburg.de

Frankreichzentrum der Universität Leipzig

Prof. Dr. Ulf Engel (Direktor)

Dr. Antje Dietze (stellvertr. Direktorin und Geschäftsführerin)

Universität Leipzig / Frankreichzentrum

Nikolaistr. 6-10

Strohsackpassage – 5. Etage

D-04109 Leipzig

☎ 0049 341 97 -37889

✉ frankreichzentrum@uni-leipzig.de

www.frz.uni-leipzig.de

Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. Romana Weiershausen (Leiterin)

Prof. Dr. Joachim Rees (stellvertr. Leiter)

Dr. Sandra Duhem (Geschäftsführerin)

Dr. Judith Lamberty (Geschäftsführerin)

Universität des Saarlandes Frankreichzentrum

Campus A4 2 - Raum 2.12

66123 Saarbrücken

☎ 0049 681 302-2399 / Fax : 0049 681 302-4963

✉ frankreichzentrum@uni-saarland.de

www.uni-saarland.de/einrichtung/frz

PROGRAMME DEUTSCHLANDSTIPENDIUM

Le programme Deutschlandstipendium apporte un soutien financier aux étudiants performants et engagés du monde entier, inscrits au sein des universités publiques ou reconnues par l'État en Allemagne. Sur le modèle du partenariat public-privé, des entreprises, des fondations ou des particuliers parrainent de jeunes talents en s'engageant à leur verser 150 euros par mois. Le gouvernement fédéral ajoute à ce montant 150 euros supplémentaires. Par ailleurs, de nombreuses universités et sponsors privés soutiennent les boursiers du Deutschlandstipendium à l'aide de programmes de mentorat, d'évènements de mise en réseau et de stages, leur permettant d'établir des contacts précieux avec les entreprises et de se familiariser avec la vie professionnelle.

Les étudiants de toutes nationalités et de toutes disciplines, de premier semestre et de semestre supérieur, peuvent soumettre leur candidature directement auprès de leur université en Allemagne, lorsque celle-ci propose le Deutschlandstipendium.

Le Deutschlandstipendium est attribué par les universités. Pour en bénéficier, le candidat doit satisfaire aux exigences de l'établissement où il dépose sa candidature. Outre les résultats académiques, l'engagement social et les réalisations personnelles sont également pris en considération pour la sélection des candidats. Les boursiers sont exonérés des cotisations sociales et peuvent, le cas échéant, bénéficier parallèlement de la bourse BAföG.

Le financement est en règle générale accordé pour une durée d'au moins 2 semestres, mais il peut être prolongé pour atteindre la durée d'un cycle d'études complet. Après 2 semestres, l'université s'assure que le boursier remplit toujours les critères d'attribution et que le financement privé sera maintenu.

RENSEIGNEMENTS

www.deutschlandstipendium.de

ÉTUDES DE LONGUE DURÉE, MASTER ET THÈSE

Des fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université, exception faite de la Studienstiftung auprès de laquelle les étudiants se trouvant en premier et deuxième semestre de leur parcours universitaire peuvent se présenter au test),
- terminer leurs études en Allemagne,
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne,
- niveau de langue requis : se renseigner auprès de chaque fondation.

RENSEIGNEMENTS

**Boehringer Ingelheim Fonds /
Boehringer Ingelheim Stiftung /
Geschwister Boehringer
Ingelheim Stiftung für
Geisteswissenschaften**

Schusterstr. 46-48

D-55116 Mainz

☎ 0049 61 31 2750 80

www.bifonds.de

www.boehringer-ingelheim-stiftung.de

www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

www.bifonds.de/fellowships-grants/

phd-fellowships.html

Travel Grant Programm

www.bifonds.de/fellowships-grants/

travel-grants.html

Cusanuswerk e.V.

Bischöfliche Studienförderung

Baumschulallee 5

D-53115 Bonn

☎ 0049 228 98 38 40

☎ 0049 228 98 38 499

✉ info@cusanuswerk.de

www.cusanuswerk.de

Evangelisches Studienwerk Villigst

Iserlohner Straße 25

D-58239 Schwerte

☎ 0049 2304 755 196

☎ 0049 2304 755 250

✉ info@evstudienwerk.de

www.evstudienwerk.de

**Stiftung der Deutschen Wirtschaft
(sdw) gGmbH.**

Studienförderwerk Klaus Murmann

Spreeufer 5

D-10178 Berlin

☎ 0049 30 27 89 06 - 1540

☎ 0049 30 27 89 06 - 1555

www.sdw.org/studienfoerderwerk

**Studienstiftung des deutschen
Volkes e.V.**

Ahrstraße 41

D-53175 Bonn

☎ 0049 228 820 96 0

☎ 0049 228 820 96 103

✉ info@studienstiftung.de

www.studienstiftung.de

POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

Des postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

ANNONCES DES POSTES VACANTS

www.romanistik.de

<http://jobs.zeit.de>

POSTES D'ASSISTANT DE LANGUE FRANÇAISE DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND

France Éducation international, établissement public national, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, avoir des compétences en allemand (A2 minimum) et avoir validé au minimum une année de licence au moment du dépôt de leur candidature.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un enseignant de son université ou un tuteur de stage ou fournir une lettre de recommandation. La campagne de recrutement pour la rentrée 2025/2026 sera ouverte à partir de janvier 2025.

Attention : Toutes les inscriptions se font sur la nouvelle plateforme ADELE : <https://assistants.france-education-international.fr/>

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès de France Éducation international en contactant :

Service des assistants de langue et de la mobilité

Mme Louise Lelièvre
Chargée de coopération internationale
1, avenue Léon Journault
92318 Sèvres Cedex
☎ 01 45 07 60 95
☎ 01 45 07 60 76
✉ lelievre@france-education-international.fr
www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger

Fiche-destination Allemagne

www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger/pays-concernes

ADRESSES UTILES

DAAD BONN

Deutscher Akademischer
Austauschdienst e.V. (DAAD)
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 88 20
☎ 0049 228 88 24 44
✉ postmaster@daad.de
www.daad.de

DAAD BERLIN

Deutscher Akademischer
Austauschdienst
Im WissenschaftsForum am
Gendarmenmarkt
Markgrafenstraße 37
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 20 22 080
☎ 0049 228 88 24 44
www.berliner-kuenstlerprogramm.de

AFAGE

Association Franco-Allemande de
Gestion et d'Economie
Université Paris Nanterre
200, avenue de la République
Bâtiment V Bureau 106
92001 Nanterre
✉ info.afage@gmail.com
www.ecofrall.com/afage

AFASP/DEFTA

Association Franco-Allemande
des Stagiaires et Professionnels
c/o Didier Guinio
35, rue de Rochechouart
75009 Paris
www.afasp.net

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / ÉDUCATION FORMATION

9, rue des gamins
33800 Bordeaux
☎ 05 56 00 94 00
☎ 05 56 00 94 80
✉ contact@agence-erasmus.fr
agence.erasmusplus.fr

ALEXANDER VON HUMBOLDT- STIFTUNG

Jean-Paul-Str. 12
D-53173 Bonn
☎ 0049 228 833 0
☎ 0049 228 833 199
✉ info@avh.de
www.humboldt-foundation.de

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Service des relations publiques
et des médias
13-15, avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris
☎ 01 53 83 45 00
✉ allemagne@pari.diplo.de
www.allemagneenfrance.diplo.de

AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 590 03 90 00
https://de.ambafrance.org/

ATELIER LUDWIGSBURG- PARIS FILMAKADÉMIE BADEN- WÜRTTEMBERG

Akademiehof 10
D-71638 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 969 82501
✉ dorothee.martin@filmakademie.de
www.atelier-ludwigsburg-paris.com

BAYFRANCE

Centre de coopération
universitaire franco-bavarois,
Bayerisch-Französisches
Hochschulzentrum

Adresse postale :

Arcisstr. 21
D-80333 München

Visiteurs :

Barerstraße 21
D-80333 München
Tram 27/28, Haltestelle
Karolinenplatz
☎ 0049 89 289 22 601
☎ 0049 89 289 22 600
✉ info.bayfrance@tum.de
www.bayern-france.org

B.I.L.D.

Bureau International de Liaison
et de Documentation
50, rue de Laborde
75008 Paris
☎ 01 43 87 25 50
✉ contact@bild-documents.org
www.bild-documents.org

**BOEHRINGER INGELHEIM FONDS /
BOEHRINGER INGELHEIM
STIFTUNG / GESCHWISTER
BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG
FÜR GEISTESWISSENSCHAFTEN**

Schusterstr. 46-48
D-55116 Mainz
☎ 0049 61 31 27 50 80
www.bifonds.de
www.boehringer-ingelheim-stiftung.de
www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

www.bifonds.de/fellowships-grants/
phd-fellowships.html

Travel Grant Programm

www.bifonds.de/fellowships-grants/
travel-grants.html

CAMPUS FRANCE

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité
internationale

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
☎ 01 40 40 58 48
✉ extranet@campusfrance.org
www.campusfrance.org/fr/procope

CAMPUS FRANCE DEUTSCHLAND

Bureau de coopération universitaire
Ambassade de France en Allemagne
Pariser Platz 5
D-10117 Berlin

☎ 0049 30 885 902 85 (mardi,
mercredi)
☎ 0049 30 590 03 92 95 (lundi, jeudi,
vendredi)
✉ info.berlin@campusfrance.org
www.allemagne.campusfrance.org
www.francealumni.de

CEFA

Centre Franco-Allemand de Rennes
35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
☎ 02 99 63 41 97
✉ info@cefa-rennes.fr
centre-franco-allemand-rennes.fr

**CENTRE ALLEMAND D'HISTOIRE DE
L'ART PARIS (DFK PARIS)**

Hôtel Lully
45, rue des Petits Champs
75001 Paris
https://dfk-paris.org

**CENTRE CULTUREL
FRANCO-ALLEMAND DE NANTES**

Europa Nantes
90-92, boulevard de la Prairie au Duc
44200 Nantes
☎ 02 40 35 39 43
✉ ccfanantes@gmail.com
www.ccfa-nantes.org

**CENTRE FRANCO-ALLEMAND
DE PROVENCE**

19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
☎ 04 42 21 29 12
✉ info@cfaprovence.com
www.cfaprovence.com

**CENTRE FRANCO-ALLEMAND
DE TOURAINE**

18, rue Galpin Thiou
37000 Tours
☎ 02 47 66 05 77
✉ contact@franco-allemand-touraine.fr
www.franco-allemand-touraine.eu

**CENTRE CULTUREL
FRANCO-ALLEMAND NICE**

20, Cours Jacques Chirac
06300 Nice
☎ 04 93 81 48 16
✉ info@ccfa-nice.fr
www.ccfa-nice.fr

CENTRE GEORG SIMMEL

Recherches franco-allemandes
en sciences sociales
EHESS - CNRS
54, boulevard Raspail
75006 Paris
☎ 01 49 54 21 20
✉ julie.lallemant@ehess.fr
http://centregeorgsimmel.ehess.fr

ARI - CENTRE GEORG SIMMEL

Cité des Arts
3, avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne

CENTRE MARC BLOCH

Centre franco-allemand
de recherches en sciences sociales
Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 20 93 707 31
☎ 0049 30 20 93 707 01
✉ cooperation@cmb.hu-berlin.de
www.cmb.hu-berlin.de

CENTRUM FRANKREICH | FRANKOPHONIE

Institut für Romanistik / Fakultät
SLK
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
☎ 0049 351 46 33 21 94 / 46 33 20 38
✉ cff_dresden@mailbox.tu-dresden.de
<https://tu-dresden.de/slk/cff>
https://instagram.com/cff_tud
https://mastodon.social/@cff_tud

CFACI

Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie
18, rue Balard
75015 Paris
☎ 01 40 58 35 35
✉ ahk@francoallemand.com
www.francoallemand.com
www.emploi-francoallemand.com
www.ee-francoallemand.com

CIDJ – CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Accompagnement gratuit des jeunes
dans leur projet d'orientation,
costudying, accueil de groupes,
événements
4, place du Louvre
75001 Paris

Information :

- Sur place, sans rdv du mardi au
vendredi 13h-18h / samedi 13h-17h
 - Par tél. au 01 88 40 41 80 du lundi au
vendredi 10h-13h
- www.cidj.com
[@Le_CIDJ](https://twitter.com/Le_CIDJ)

Siège social

6/8, rue Eugène Oudiné
75013 Paris

Eurodesk : conseils pour partir en
Europe et à l'international

✉ eurodesk@cidj.com
Facebook, Instagram, LinkedIn :
[@EurodeskFR](https://www.facebook.com/EurodeskFR)

Portail européen de la jeunesse

https://europa.eu/youth/home_fr

CIERA

Centre interdisciplinaire d'études
et de recherches sur l'Allemagne
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 37
✉ valentin.boyer@paris-sorbonne.fr
www.ciera.fr

CNRS

Centre national de la
recherche scientifique
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
☎ 01 44 96 45 72
✉ louis.avigdor@cnrs-dir.fr
✉ juliette.neel@cnrs.fr
<https://international.cnrs.fr/>

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

35, cours de Verdun
33000 Bordeaux
☎ 05 56 17 12 22
☎ 05 56 42 32 65
www.bordeaux.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

33, boulevard des Belges
69006 Lyon
☎ 04 72 69 98 98
www.lyon.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

10, Place de la Joliette – Les Docks
Hôtel de Direction, 1er étage
13002 Marseille
☎ 04 91 16 75 20
☎ 04 91 16 75 28
✉ info@marseille.diplo.de
www.marseille.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

6, quai Mullenheim
67000 Strasbourg
☎ 03 88 24 67 00
☎ 03 88 75 79 82
www.strassburg.diplo.de

CUSANUSWERK e.V.

Bischöfliche Studienförderung
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
☎ 0049 228 98 38 40
☎ 0049 228 98 38 499
✉ info@cusanuswerk.de
www.cusanuswerk.de

DFI

Deutsch-Französisches Institut
Martin Villinger
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 9303-35
☎ 0049 7141 9303-50
✉ villinger@dfi.de
www.dfi.de

DFJW

Deutsch-Französisches
Jugendwerk
Molkenmarkt 1
D-10179 Berlin
☎ 0049 30/288 757-0
☎ 0049 30/288 757 -88
www.dfjw.org

DEUTSCHES HISTORISCHES INSTITUT PARIS

Institut historique allemand
Hôtel Duret-de-Chevry
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
☎ 01 44 54 23 80
✉ info@dhi-paris.fr
www.dhi-paris.fr

EVANGELISCHES STUDIENWERK VILLIGST

Iserlohner Straße 25
D-58239 Schwerte
☎ 0049 2304 755 196
☎ 0049 2304 755 250
✉ info@evstudienwerk.de
www.evstudienwerk.de

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Falk Bretschneider
Responsable de la coopération
scientifique franco-allemande
54, boulevard Raspail
75006 Paris
☎ 01 40 48 64 00
✉ contact@msh-paris.fr
www.fmsh.fr

FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

Karl-Marx-Straße 2
D-14482 Potsdam
☎ 0049 30 2099 3702
✉ stipendien-bewerbung@freiheit.org
www.freiheit.org/de/
begabtenfoerderung

FRITZ THYSSEN STIFTUNG

Apostelnkloster 13-15
D-50672 Köln
☎ 0049 221 27 74 96 0
☎ 0049 221 27 74 96 196
✉ fts@fritz-thyssen-stiftung.de
www.fritz-thyssen-stiftung.de

GERDA HENKEL STIFTUNG

Malkastenstraße 15
D-40211 Düsseldorf
☎ 0049 211 93 65 24-0
☎ 0049 211 93 65 24-44
✉ info@gerda-henkel-stiftung.de
www.gerda-henkel-stiftung.de

GOETHE-INSTITUT

Zentrale München
Oskar-von-Miller-Ring 18
D-80333 München
☎ 0049 89 15 92 10
✉ info@goethe.de
www.goethe.de
(Goethe-Institute en France,
voir page 10/11)

GÜZ

Gesellschaft für übernationale
Zusammenarbeit e.V.
Halbinselstraße 42
D-88142 Wasserburg
☎ 0049 (0)8382 - 94 33 620
✉ kontakt@guez-dokumente.org
www.guez-dokumente.org

Verlag Dokumente GmbH Deutsch-französischer Dialog Dialogue franco-allemand

Birker Str. 1j
D-53797 Lohmar
☎ 0049 (0)2246 - 94 99 220
☎ 0049 (0)2246 - 94 99 222
✉ redaktion@dokdoc.eu
www.dokdoc.eu

HANNS-SEIDEL-STIFTUNG e.V.

Institut für Begabtenförderung
Lazarettstr. 33
D-80636 München
☎ 0049 89 1258 0
✉ www.hss.de/kontakt/
www.hss.de

HANS-BÖCKLER-STIFTUNG

Abt. Studienförderung
Georg-Glock-Straße 18
D-40474 Düsseldorf
☎ 0049 211 77 78-0
✉ zentrale@boeckler.de
www.boeckler.de

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG e.V.

Studienwerk
Schumannstraße 8
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 2 85 34 400
✉ studienwerk@boell.de
www.boell.de/stipendien

HOCHSCHULSTART STIFTUNG FÜR HOCHSCHULZULASSUNG (SfH)

Sonnenstraße 171
D-44137 Dortmund
www.hochschulstart.de

Postanschrift

Hochschulstart
D-44128 Dortmund

Informations générales

☎ 0049 1803 987 111 001
✉ service@hochschulstart.de

Conseils aux étudiants étrangers pour une candidature

en médecine, pharmacie,
odontologie et études vétérinaires

☎ 0049 1803 987 111 021
✉ auslaendischehb@hochschulstart.de

INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA/SHS

Goethe-Universität PA-PF 20
Theodor-W.-Adorno Platz 1
D-60629 Frankfurt/Main
☎ 0049 69 798 31900
✉ ifra@institutfrancais.de
www.institutfrancais.de/fr/frankfurt-am-main
<https://ifra-francfort.fr/>

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG e.V.

Klingelhöferstraße 23
D-10785 Berlin
☎ 0049 30 26996-0
✉ stipendien@kas.de
www.kas.de/de/web/begabtenfoerderung-und-kultur/home

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

Centre Culturel Allemand
4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
☎ 04 67 60 48 11
✉ maison-de-heidelberg.org/contact/
<https://maison-de-heidelberg.org>

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre franco-allemand en Bourgogne-
Franche-Comté
29, rue Buffon
B.P. 32415
21024 Dijon Cedex
☎ 03 80 68 07 00
☎ 03 80 68 07 04
✉ info@maison-rhenanie-palatinat.org
www.maison-rhenanie-palatinat.org

MAISON HEINRICH-HEINE

Fondation de l'Allemagne
CIUP
27 c, boulevard Jourdan
75014 Paris
☎ 01 44 16 13 00
✉ reception@maison-heinrich-heine.org
www.maison-heinrich-heine.org

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)

Délégation aux Affaires
européennes et internationales
(DAEI)
Fanny Dufétel-Viste
1, rue Descartes
75005 Paris
☎ 01 55 55 82 04
✉ peaps@recherche.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr

OFAJ / DFJW

Office franco-allemand pour la
Jeunesse / Deutsch-Französisches
Jugendwerk
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
☎ 01 40 78 18 18
☎ 01 40 78 18 88
www.ofaj.org

OFFICE NATIONAL ALLEMAND DU TOURISME

www.germany.travel/fr

PÔLE EMPLOI INTERNATIONAL

www.francetravail.fr/international/
mobilite-internationale.html

STIFTUNG DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT (sdw) gGmbH

Studienförderwerk Klaus Murmann
Spreeufer 5
D-10178 Berlin
☎ 0049 30 27 89 06 - 1540
☎ 0049 30 27 89 06 - 1555
✉ studienfoerderwerk@sdw.org
www.sdw.org/studienfoerderwerk

STUDIENSTIFTUNG DES ABGEORDNETENHAUSES VON BERLIN

Niederkirchnerstr. 5
D-10117 Berlin
☎ 0049-30-2325 2005
✉ studienstiftung@parlament-berlin.de
www.parlament-berlin.de/de/Das-
Parlament/Studienstiftung

STUDIENSTIFTUNG DES DEUTSCHEN VOLKES e.V.

Ahrstraße 41
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 8 20 96 0
✉ info@studienstiftung.de
www.studienstiftung.de

UFA / DFH

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
☎ 0049 681 93 812 100
✉ info@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

UNI-ASSIST e.V.

Arbeits-und Servicestelle für
internationale Studienbewerbungen
uni-assist e.V.
D-11507 Berlin
☎ 0049 30 201 646 001
✉ <https://my.uni-assist.de/hilfe>
www.uni-assist.de

ZAV

Bundesagentur für Arbeit
Zentrale Auslands- und
Fachvermittlung (ZAV)
Villemombler Str. 76
D-53123 Bonn
☎ 0049 228 713 1313
✉ [https://web.arbeitsagentur.de/
portal/kontakt/de](https://web.arbeitsagentur.de/portal/kontakt/de)
www.arbeitsagentur.de

LES ACTEURS DE LA RECHERCHE EN ALLEMAGNE

La Société Max Planck (MPG)

www.mpg.de

La Société Fraunhofer (FhG)

www.fraunhofer.de

La Communauté des centres de recherche Helmholtz (HGF)

www.helmholtz.de

La Communauté Leibniz (WGL)

www.leibniz-gemeinschaft.de

MENTIONS LÉGALES

Éditeur

DAAD France

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

5ème étage

75006 Paris

Métro Odéon ou Saint-Michel

www.daad-france.fr

LinkedIn : @daad-france

Facebook : @DAAD.France

Instagram : @DAAD_France

Coordination du projet

Catherine Eudine, DAAD France

Textes

DAAD France, organismes présentés dans la brochure

Conception graphique

Atelier Hauer+Dörfler

Mise en page

Atelier Hauer+Dörfler ; Catherine Eudine, DAAD France

Impression

APB, Paris

Tirage

APB, 10/2024 - 2320

© DAAD

Service d'information et de documentation

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et

de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 12 h

☎ 01 53 10 58 32

✉ info-paris@daad.de

www.daad-france.fr

Cette publication est financée par le ministère fédéral des Affaires étrangères.



DAAD.France



daad_france



daad-france